

24 mai 2007

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

TOUAX SCA

(Eurolist)

Par courrier du 24 mai 2007, la société Financière de l'Echiquier (53, avenue d'Iéna - 75116 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 23 mai 2007, par suite d'une acquisition d'actions TOUAX sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société TOUAX, et détenir pour le compte desdits fonds, 198 351 actions TOUAX représentant autant de droits de vote, soit 5,10% du capital et 3,87% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 3 885 519 actions représentant 5 128 715 droits de vote.